



Extrait du discours des vœux du Maire du 16 janvier 2026

**Chers Camonoises et Camonais,
Chers amis,**

C'est avec une émotion profonde et sincère que je me tiens devant vous ce soir pour vous présenter les vœux de la municipalité.

Avant toute chose, permettez-moi de vous adresser, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année : des vœux de santé, de sérénité, de bonheur et de solidarité pour vous, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Cette cérémonie des vœux n'est pas une cérémonie comme les autres. Elle marque la **dernière année** durant laquelle je m'exprime devant vous en tant que maire de **Camon**, fonction que vous m'avez confiée il y a maintenant **25 ans**.

Lorsque j'ai été élu maire, j'ai très vite été confronté à une épreuve qui a marqué notre commune : les **inondations de 2001**, qui ont touché **113 habitations**. Cette épreuve fondatrice m'a appris ce que signifie réellement être maire : être présent dans les moments difficiles, décider, rassurer, reconstruire, et ne jamais laisser une population seule face à l'adversité.

Depuis ce jour, avec les équipes municipales successives, nous avons agi avec une ligne claire : **servir Camon et ses habitants**, avec sérieux, proximité et fidélité aux valeurs qui nous rassemblent.

Nous avons investi pour les **enfants, les familles et la solidarité**, avec la création d'une **crèche municipale**, d'un **centre de loisirs**, réalisé deux **agrandissements du restaurant scolaire**, la construction d'un **Centre communal d'action sociale**, et d'un **poste de police municipale**. Police que j'ai décidé récemment de renforcer en effectifs et d'armer au regard de l'évolution d'une société de plus en plus violente.

Nous avons renforcé les moyens de la commune avec la construction d'un **centre technique municipal**, outil indispensable au bon fonctionnement des services et à l'entretien de notre patrimoine communal. Et j'en profite pour les remercier de leur investissement lors de l'épisode neigeux des derniers jours. Il suffisait de sortir de Camon pour prendre la mesure du travail effectué dans notre commune qui est équipée de lames, d'une saleuse avec un dépôt de 20 tonnes de sel. Merci à la ferme Robillard et particulièrement Rémi pour leur collaboration à ce travail de déblaiement.

A noter également que le centre technique est le seul de l'agglomération (hors Amiens) à posséder sa propre balayeuse.

Nous avons modernisé et professionnalisé les services administratifs qui sont reconnus par nos partenaires institutionnels pour leur professionnalisme. Merci aux deux DGS qui m'ont accompagné qui par leurs approches complémentaires ont contribué à construire cette administration. Hélène Sinoquet durant 13 ans, et notre directeur actuel Siegfried Soulabaille.

Nous avons transformé et valorisé notre cadre de vie, avec la création **du parc Gaston Gambier** et la plantation de 128 chênes de marais, avec la création d'une **passerelle piétonne au pont Gambier** et d'une **voie sécurisée pour les piétons et les cyclistes**, réaménagé les **rues Roger Allou, Émile Debrie**, avec les embarcadères du **port à fumier** et de "**Grand-Mère Salades**" avec la mise en valeur des entailles.

Nous avons également, grâce au concours d'Amiens Métropole, réalisé l'assainissement collectif à Petit-Camon, créer un giratoire route de Corbie pour sécuriser les accès au niveau d'Intermarché, obtenu et financé en partie les échangeurs de la rocade, ainsi que les réfections de la rue Henri Barbusse et la place de la mairie. Créé des **pistes cyclables route de Corbie et rue Roger Salengro**, pour favoriser les mobilités douces et sécurisées.

Qu'il me soit permis de remercier les fortes contributions d'Amiens Métropole pour notre commune dans l'aménagement des espaces publics, les transports, le sport et la culture.

Nous avons préparé l'avenir avec les **travaux d'isolation thermique des écoles et de la mairie**, reconstruit une **salle des fêtes à Petit-Camon**, avec le concours de l'Amsom construit **une résidence séniors** de 25 logements avec une **salle d'activités** et **des locaux associatifs**. Toujours avec la métropole, la création d'une **médiathèque**, d'un **troisième terrain de football synthétique, de vestiaires et clubhouse, réfection des cours de tennis** et plus récemment d'une **salle de sport communale dédiée aux enfants des écoles primaires** et du centre de loisirs. Création d'une nouvelle voie d'accès au complexe sportif, la rue du Stade.

Camon a grandi et évolué avec la création de **nouveaux quartiers d'habitations**, et s'est affirmée sur le plan économique avec la **création d'une nouvelle zone d'activités**. Ce sont aujourd'hui plus d'une centaine d'entreprises présentes sur la Blanche Tâche.

En fin de mandat, nous avons également tenu à **lancer des projets structurants pour l'avenir, parce qu'un maire ne doit jamais cesser de préparer demain.**

Je pense notamment au **projet de parc nourricier**, qui vise à restructurer et valoriser les **jardins familiaux du chemin des Quélettes**, un projet porteur de sens,

de lien social et de respect de l'environnement. Un lieu de partage et de rencontre pour tous.

Je pense également au projet du **nouveau quartier « Les Hauts de Samarobriva » un Parc habité**, avec **environ 200 logements**, conçu pour répondre aux besoins de logements tout en respectant l'identité de Camon et la qualité de vie de ses habitants autour d'un parc public de 2,5 ha.

Enfin, Amiens Métropole a inscrit dans sa PPI et s'est engagé à la **construction d'un centre culturel**, qui regroupera les activités dispersées dans des bâtiments énergivores le **centre Nymphéa** et l'**école de musique Harmonia**, afin de renforcer l'accès à la culture, à la création et au partage pour tous.

Pierre Savreux, Vice-Président à la culture, vient de me confirmer hier que le lancement de l'appel d'offres pour le pré-programme d'un centre culturel à Camon sera lancé fin janvier.

Remerciements appuyés à M. Gest pour s'être particulièrement engagé sur ce dossier. Un homme de parole.

Toutes ces réalisations et ces projets ne sont pas des chiffres ou des lignes dans un bilan. Ce sont des **lieux de vie**, des espaces de rencontres, de création de richesses et d'emplois, d'apprentissage, de culture, de sport. **Ils racontent l'histoire d'un village qui avance, sans renier son âme.**

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'engagement des **élus municipaux**, des **agents communaux**, des **associations**, des **bénévoles**, des **partenaires institutionnels**, et surtout sans la **confiance des habitants**. Je veux leur adresser ce soir ma reconnaissance la plus sincère.

Il est d'usage chaque année que je profite de cette réunion pour faire un point sur la situation budgétaire de la commune. Parce que je me dois de rendre compte de ma gestion.

Sur un budget de 4.660.538 € en fonctionnement, nous avons pu dégager **une épargne nette de + 704.261 €** ce qui dans le contexte de contraintes budgétaires actuelles est un bon résultat.

Bien qu'ayant réalisé et engagé en dépenses d'investissement pour 2.443.321 €, nous avons, avec la reprise de l'excédent reporté 2024 de 1.936.302 €, terminé l'année avec **un excédent d'investissement de + 1.212.541 €.**

Au 31 décembre nous avons en trésorerie 1.958.000 €.



En mars prochain, je cesserai mes fonctions de maire exercées durant 25 ans et 31 ans de présence au conseil municipal. Ce moment approche, et il est chargé d'émotion. C'est aussi vrai pour les collègues qui m'ont supporté depuis le début : **Jeannine, Françoise, Nicole, Laurent, Jean-Louis**. Je les remercie pour leur fidélité et leur engagement quotidien au service de la commune et ses habitants.

Quitter cette fonction, c'est tourner une page importante de ma vie. Mais ce n'est pas une fin. C'est un **passage de relais**, naturel et nécessaire dans une démocratie vivante. Ce n'est pas tant une question d'âge me concernant que la longévité dans la fonction de maire : Je suis le seul maire de l'histoire de Camon à avoir cumulé 25 années ininterrompues dans la fonction de maire. Ça finit par peser... **Les Camonois sont adorables, mais tellement exigeants !**

Et j'avais annoncé à mes colistiers en 2020 que ce serait mon dernier mandat. Je l'ai confirmé publiquement ici même il y a deux ans. Je n'ai qu'une parole.

J'espère pouvoir accorder toute ma **confiance** à la future équipe municipale. Cela dépendra du choix des électeurs, de votre choix entre les listes en présence. Je ne ferai pas part de ma préférence ce soir afin de respecter la neutralité de cette cérémonie mais je vous en ferai part le moment venu car il serait dommage de briser la dynamique engagée il y a 25 ans et d'entraîner Camon sur la voie de la régression ou de l'immobilisme, ce qui revient au même.

Camon est une commune solide, structurée, avec des projets engagés et des bases saines.

Camon est une commune qui rayonne au-delà de ses frontières et est souvent prise en référence. Vous pouvez être fiers d'être Camonois. Ne laissez pas ceux qui par leurs critiques résultant de diverses aigreurs et frustrations accumulées dévaloriser notre commune, son image et sa réputation.

Camon est une commune attractive pour les familles qui l'apprécient pour son environnement, sa proximité avec Amiens mais aussi et surtout pour ses services publics et ses commerces de proximité.

Camon est devenue une ville qu'on envie et dans laquelle on souhaite installer et voir grandir sa famille.

Une ville dynamique qui ne cesse de se projeter dans l'avenir. Il serait dommage de gâcher tout cela.

Je quitte mes fonctions avec **fierté pour le chemin parcouru, gratitude pour la confiance que vous m'avez accordée pendant 25 ans**, et avec une **émotion**

profonde à l'idée de refermer ce chapitre de ma vie.

Mais la fin d'un chapitre n'est pas la fin de l'histoire, de mon lien profond avec Camon : Je reste – aux côtés d'Esra ma binôme – votre conseiller départemental au moins jusque 2028... Et plus si affinités ! Dans cette collectivité de proximité que constitue le département, j'aurais toujours un regard bienveillant pour Camon cela va de soi.

Mesdames, Messieurs, chers Camonoises et Camonois,

Avant de conclure, permettez-moi quelques mots plus personnels. **Pendant 25 ans, j'ai été votre maire. Mais j'ai surtout été un homme parmi vous. J'ai partagé vos joies, vos inquiétudes, vos espoirs. J'ai vu des enfants grandir, des familles s'installer, des anciens nous quitter. J'ai serré des mains dans des moments heureux, et parfois tenu des mains dans des moments plus difficiles. Ces instants-là, souvent invisibles, sont ceux que je garderai le plus précieusement.**

Servir Camon n'a jamais été pour moi un simple mandat. Cela a été un **engagement de cœur**, exigeant, parfois lourd, mais toujours profondément humain. J'y ai consacré une part essentielle de ma vie, avec sincérité, avec conviction, et avec le souci constant de faire au mieux pour cette commune que j'aime profondément.

Aujourd'hui, à l'approche de mon départ, je ressens bien sûr de l'émotion. Mais je ressens surtout une immense **reconnaissance**. Reconnaissance envers vous, pour votre confiance renouvelée au fil des années. Reconnaissance pour les échanges, les regards, les mots d'encouragement, parfois les silences respectueux. **Tout cela a donné du sens à mon engagement.**

Je pars apaisé, convaincu que vous ferez en sorte que Camon reste entre de bonnes mains, et que son avenir continuera de s'écrire grâce à l'engagement de ses habitants.

Je ne serai bientôt plus votre maire, mais je resterai un **Camonois parmi les Camonois**, attentif (très attentif), attaché, et profondément reconnaissant.

Merci du fond du cœur pour ces 25 années **de confiance et de partage.**

Et permettez-moi de vous adresser, une dernière fois en tant que maire, mes **vœux les plus sincères** pour l'année à venir.

Votre Maire,
Jean-Claude RENAUX **3**

Vivre CAMON

Ce qu'il faut savoir



Ateliers CCAS 2026

« Le faire soi-même » Do It Yourself 



Concevoir son produit d'hygiène du quotidien à petit budget, animé par Aurélie de la Somme Action Santé :

- **Je fabrique ma lessive et mon déodorant :**
Le 13 février 14h30 à 16h00 salle Gilbert Capron
- **Je fabrique un gommage et un masque maison :**
Le 20 février de 14h30 à 16h00 salle Gilbert Capron
- **Je prends soin de moi avec des auto-massages - visage et main :**
Le 27 février de 14h30 à 16h00 salle Gilbert Capron

« Café numérique »

- CCAS - le jeudi de 14h00 à 16h30, une fois sur deux

« Tricot / Crochet »

- Salle annexe 2 - le mercredi et vendredi de 9h à 12h00

Permanences CCAS 2026

Permanence Relais Petite-Enfance
tous les lundis
(sur rendez-vous au 07.85.79.31.47)
de 14h30 à 17h00

Permanence Avocat
2ème mardi de chaque mois
(sur Rendez-vous et gratuit au 03.22.49.65.72)
de 16H00 A 17H00

Permanence Impôts
tous les mercredis
de 14h00 à 17h00
(sans rendez-vous)

Permanence Mission Locale
(sur rendez-vous au 03.22.09.05.99)
de 09h00 à 12h00

Permanence PMI du Conseil Départemental
Consultations médicales pour enfant de 0 à 6 ans
(sur rendez-vous au 03.60.03.48.50)

Permanence Mutuelle Solidaire
(sur rendez-vous au 06.77.06.70.56)

VIVRE CAMON

Bulletin d'information municipale
Responsable de la publication :
Jean-Claude Renaux
www.camon.fr
Impression : ISL-TELLIEZ-HOUDEVILLE
Conception : Com'une Idée
Réalisation : Mairie de Camon

Vote par procuration

Voter par procuration : comment ça marche ?
Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour voter lors des élections municipales, vous pouvez faire voter une personne de confiance à votre place grâce au vote par procuration.

Comment faire ?



1 Choisissez un mandataire

Il s'agit d'une personne de confiance, inscrite sur les listes électorales (pas forcément celles de votre commune), qui votera pour vous le jour du scrutin.

2 Faites votre procuration

Deux possibilités s'offrent à vous :

- En ligne, sur le site www.service-public.fr, grâce à l'Identité Numérique (France Identité)
- En vous rendant à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal, muni(e) d'une pièce d'identité.

Le jour du vote

Votre mandataire se rend dans votre bureau de vote muni(e) de sa pièce d'identité et vote à votre place.

☞ **ANTICIPEZ** vos démarches afin que la procuration soit bien enregistrée avant le jour de l'élection.

Somm'propre



Ensemble, nettoignons notre région !

L'opération SOMM'PROPRE se déroulera le **samedi 07 mars 2026** en partenariat avec les associations camonoises et régionales. Nous donnons rendez-vous à toutes les personnes le souhaitant à 8h30, Place du Général Leclerc. Les chasubles, gants et sacs vous seront distribués.

31 janvier de 14h00 à 17h30 et le 01 février 2026 de 10h00 à 17h30 : salon des Artistes, salle Louis Aragon

07 février 2026 : Soirée Couscous de la FCPE, 19h00 salle Louis Aragon

20 février 2026 : Goûter UNRPA, salle Louis Aragon

06 mars 2026 : Loto US Camon Football, salle Louis Aragon

12 avril 2026 : Repas des aînés

18 avril 2026 : Soirée Cabaret organisée par le secours Populaire



Mairie de CAMON

Place du Général Leclerc
BP 20002
80334 CAMON Cedex
Tél. : 03 22 49 30 00
Fax : 03 22 49 30 09
Horaires d'ouverture au public :
Du Lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

